



CURRICULUM 2018-2019

MASTER 1 **Mention BIOLOGIE-SANTE** **« Filière SANTE »**

I – CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sont autorisés à s'inscrire, après avis favorable de la commission pédagogique composée des Doyens des facultés de médecine et de pharmacie et des responsables d'unités d'enseignement :

- les étudiants en médecine, pharmacie, sages-femmes ou odontologie à partir de la 3^{ème} année du 1^{er} cycle, à l'exception de l'UE de Méthodologie de la recherche clinique et épidémiologique, ouverte aux étudiants de 2^{ème} année de médecine et de sages-femmes (dans le cadre de leur cursus principal¹).
- les étudiants à partir de la 1^{ère} année des écoles nationales vétérinaires.
- et les étudiants étrangers justifiant d'un niveau d'études équivalent, après accord de la commission pédagogique.

II – STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

Le Master 1 BIOLOGIE-SANTE "Filière santé" **comporte au choix 2 possibilités** :

1^{ère} possibilité :

- 2 unités d'enseignement (UE) à choisir dans la liste des UE suivantes :

Semestre 1 :

Méthodologie de la recherche clinique et épidémiologique (Pr. Preux)
Neuropsychophysiologie (Pr. Clément)
Médecine personnalisée : thérapies ciblées, pharmacogénétique et pharmacocinétique, biomarqueurs (Dr. Woillard)
Techniques interventionnelles et chirurgicales guidées par l'image (Pr Caire)
Biostatistiques (Pr Preux)
Les déterminants des principales maladies chroniques (Pr Aboyans)

Semestre 2 :

Anatomie, morphogenèse, imagerie (Pr. Mabit)
Produits de santé et dispositifs médicaux (Pr. Liagre)
Chimie analytique appliquée aux médicaments et à l'environnement (Pr. Cardot)
Epidémiologie et mécanismes de résistance au traitement des agents infectieux et parasitaires (Dr. Hantz)
Signalisation intracellulaire et régulations métaboliques (Dr. Léger)
Cancer : approches expérimentales et nouvelles thérapeutiques (Pr Feuillard)

¹ Cette UE validée est capitalisable dans le cadre d'une éventuelle inscription ultérieure au Master 1.

OBS: une UE du 2^{ème} semestre du "parcours sciences" organisée par la Faculté des Sciences et Techniques (FST) de Limoges listée ci-dessous peut être choisie par les étudiants du « parcours santé » :

Génétique humaine et comparée (Pr. Blanquet – FST)

- une UE enseignement d'anglais
- une UE de Travaux d'initiation à la recherche en laboratoire de recherche d'une durée d'un mois équivalent temps plein.

2^{ème} possibilité :

- 1 unité d'enseignement (UE) à choisir dans la liste des UE précédentes
- une UE enseignement d'anglais
- une UE Recherche d'une durée de deux mois équivalent temps plein.

III – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1 – Unités d'enseignement organisées par le secteur santé

Le contrôle des connaissances est organisé conformément au tableau ci-dessous

INTITULES UE	VOLUME HORAIRE	SESSIONS 1et 2				CREDITS EUROPEENS
		Epreuve	Durée	Coef.	Calcul note	
Neuropsychophysiologie	67h 52h CM 15h trav. Pers.	ECRIT	1H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		
Méthodologie de la recherche clinique et épidémiologique	53,5h 10,5h EL 14h TD 14h TD projet 15h trav. pers.	QCM	1H00	1		6
Médecine personnalisée : thérapies ciblées, pharmacogénétique et pharmacocinétique, biomarqueurs	50h 30h CM 20h trav. pers.	CONTROLE CONTINU (CC)		1	En 1 ^e session : (1CC + 2E + 1O) /4 En 2 ^e session : Ecrit 2h	6
		ECRIT	1H00	2		
		ORAL		1		
UE Biostatistiques	53h 10h EL 14h TD 14h TD Projet 15h trav pers.	QCM	1h	1		6
UE Les déterminants des principales maladies chroniques	49h 5h CM 13h EL 10,5h TD 10,5h TD projet 10h trav.pers.	QCM	1h	1		6
Signalisation intracellulaire et régulations métaboliques	50h 26h CM 12h TD 12h trav. pers.	ECRIT	2H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		
Epidémiologie et mécanismes de résistance au traitement des agents infectieux et parasitaires	50h 31h CM 7h TD 7h EL 5h trav. pers	ECRIT	1H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		
Anatomie, morphogénèse, imagerie	50h 9h CM 12h TD 24h TP 5h trav. pers.	ECRIT	3H00	2	(2E + O)/3	6
		PRAT.		1		
Chimie analytique appliquée aux médicaments et à l'environnement	50h 18h CM 4h TD 12h TP 16h trav. pers.	ECRIT	1H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		

Techniques interventionnelles et chirurgicales guidées par l'image	50h 35h CM 6h TD 9h TP	ECRIT	2H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		
Produits de santé et dispositifs médicaux	50h 28h CM 18h TD 4h trav. pers.	ECRIT	2H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		
Cancer : approches expérimentales et nouvelles thérapeutiques	50h 26h CM 12h TD 12h trav. pers.	ECRIT	2H00	2	(2E + O)/3	6
		ORAL		1		

Chaque UE est validée de manière indépendante.

L'UE est validée pour une note moyenne pondérée au moins égale à 10 sur 20.

Deux sessions d'examen sont organisées annuellement.

Une note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtenue à l'une ou l'autre des épreuves est reportée en 2^{ème} session pour les étudiants ajournés en 1^{ère} session.

2 – Unité d'enseignement (du 2ème semestre) du "parcours sciences" organisée par la Faculté des Sciences et Techniques (FST) de Limoges

Le contrôle des connaissances est organisé conformément au tableau ci-dessous

INTITULE UE	VOLUME HORAIRE	SESSIONS 1et 2				CREDITS EUROPEENS
		Epreuve	Durée	Coef.	Calcul note	
Génétique humaine et comparée	50h 30h CM 20h TD	ECRIT	3h	3	(3 E+O)/4	6 (5 pour la FST)
		ORAL		1		

3 – UE Enseignement d'anglais

Volume horaire : 36 heures (3 ECTS), soit 18 séances de 2 h.

Prérequis : test de niveau obligatoire afin d'évaluer le niveau des postulants et de leur conseiller des voies d'auto-formation (au Centre de Langues de la Faculté des Lettres et en salle multimédia).

Contenu : 2 volets

- anglais pour la mobilité (courrier, téléphone, CV...) et préparation au TOEIC
- anglais pour la recherche (méthodologie, compréhension écrite et orale de différents types de documents – articles, conférences, données chiffrées...)

Evaluation : une note sur 20 correspondant à la moyenne des notes obtenues à 2 examens

- examen de type TOEIC (2h) (note sur 20, coefficient 1),
- examen écrit (2h) portant sur l'anglais pour la recherche (note sur 20, coefficient 1).

L'enseignement est validé dès lors que la moyenne des 2 notes ci-dessus est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Session 2 : examen écrit d'1 h. La note obtenue annule et remplace celle obtenue lors de la session 1.

4 – UE travaux d'Initiation à la recherche (TIR) en laboratoire

Ces travaux s'étalent sur une durée d'un mois équivalent temps plein (9 crédits européens) et doivent être réalisés au sein d'une équipe de recherche reconnue faisant partie de la liste des équipes de recherche diffusée aux étudiants.

La validation de cette UE est prononcée pour une note au moins égale à 10 sur 20 obtenue lors de la présentation d'un mémoire.

Deux sessions de soutenance sont organisées annuellement pour l'ensemble des candidats.

Les candidats doivent transmettre au service scolarité des Facultés de Médecine et de Pharmacie, 15 jours avant la date prévue pour la soutenance, un exemplaire de leur mémoire pour chacun des membres du jury. Les consignes pour la rédaction du mémoire doivent être respectées en se référant au guide d'informations générales diffusé aux candidats.

La fiche d'évaluation des travaux d'initiation à la recherche est remise directement par le responsable de stage au service scolarité des facultés de médecine et de pharmacie.

Les étudiants devront soutenir leur mémoire au cours de l'année universitaire durant laquelle les travaux ont été réalisés, sous peine de devoir repasser l'UE. Les consignes pour la soutenance doivent être respectées en se référant au guide d'informations générales diffusé aux étudiants.

Un stage d'initiation à la recherche (SIR) donne l'équivalence de l'UE travaux d'initiation à la recherche.

5 – UE Recherche

Ces travaux s'étalent sur une durée de deux mois équivalent temps plein (15 crédits européens) et doivent être réalisés au sein d'une équipe de recherche reconnue faisant partie de la liste des équipes de recherche diffusée aux étudiants.

La validation de cette UE est prononcée pour une note au moins égale à 10 sur 20 obtenue lors de la présentation d'un mémoire.

Deux sessions de soutenance sont organisées annuellement pour l'ensemble des candidats.

Les candidats doivent transmettre au service scolarité des Facultés de Médecine et de Pharmacie, 15 jours avant la date prévue pour la soutenance, un exemplaire de leur mémoire pour chacun des membres du jury. Les consignes pour la rédaction du mémoire doivent être respectées en se référant au guide d'informations générales diffusé aux candidats.

La fiche d'évaluation de l'UE est remise directement par le responsable de stage au service scolarité des facultés de médecine et de pharmacie.

Les étudiants devront soutenir leur mémoire au cours de l'année universitaire durant laquelle les travaux ont été réalisés, sous peine de devoir repasser l'UE. Les consignes pour la soutenance doivent être respectées en se référant au guide d'informations générales diffusé aux étudiants.

IV – VALIDATION DU M 1

Sont déclarés admis les étudiants qui :

- d'une part, ont validé la totalité des UE obligatoires,

- d'autre part,

- ont validé la 1^{ère} année du 2^{ème} cycle (DFA) des études médicales, pharmaceutiques, sages-femmes, odontologiques (pour les étudiants inscrits dans le cursus réformé de médecine, pharmacie, sages-femmes, odontologie).

OU

- ont validé le 2^{ème} cycle des études médicales, pharmaceutiques, odontologiques ou sont titulaires du diplôme de sage-femme (pour les étudiants inscrits dans le cursus de médecine, pharmacie, sages-femmes, odontologie avant la réforme)

OU

- sont titulaires du certificat de fin de scolarité des écoles nationales vétérinaires.

Cette validation de niveau ou ce certificat équivaut à 36 crédits européens.

*SOUMIS AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL DE GESTION DE LA FACULTE DE MEDECINE
LE 8 MARS 2018 : MAQUETTE DE LA FORMATION
LE 26 AVRIL 2018 : MODALITES DE CONTROLE
APPROUVE LE : 26 AVRIL 2018*

*SOUMIS AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL DE GESTION DE LA FACULTE DE PHARMACIE
LE 6 MARS 2018 : MAQUETTE DE LA FORMATION
LE 24 AVRIL 2018 : MODALITES DE CONTROLE
APPROUVE LE : 24 AVRIL 2018*